



COMPTE RENDU DU COMITE DE GESTION D' INSTALLATION DU FTU

Date :	23 mars 2022
Heure :	17h
Lieu :	Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour

- **installation du comité de grstion du FTU (fonds de travaux urbains)**
- **présentation des membres du comité de gestion**
- **rappel de ce qu'est le FTU**
- **présentation du règlement, de la procédure pour les dossiers**

Installation du comité de gestion du FTU et présentation de ses membres

- accueil par Mr le maire
- les membres du comité de gestion ont été désignés par le Conseil Municipal en date du 31 mars 2021
il est composé :
- d'élus : Sylviane Dal Pos adjointe à la démocratie participative, Patrick Lemaire adjoint à la stratégie urbaine, Stéphanie Graveleine, Florence Thellier, Déborah Delalin, Gabrielle Warin élues référentes de quartier
- de partenaires : Mr Paillart principal du collège, Lahcen directeur du centre social, des représentants des bailleurs sociaux sur les secteurs politique de la ville (présent : Mr Touré pour la SIA)
- un technicien de la ville : Grégory Bétencourt responsable de la direction de l'aménagement
- des représentants des conseils de quartier : Isabelle Sergent présente pour le conseil de quartier des 4 AS moulin
- des habitants issus de la commission démocratie participative : Yves Marie Chochoy
- l'agent de développement de la CUA : Béatrice Wozniak

la référente du comité de gestion est Sylviane DAL POS en tant qu'adjointe chargée de la démocratie participative, désignée par le maire pour animer le dispositif

Qu'est ce que le FTU

Le F.T.U. est un dispositif qui permet de financer **des « micro-aménagement » issus d'initiatives d'habitants**, en lien avec la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté et l'entretien, la convivialité d'espaces publics dans les quartiers « Politique de la Ville ».

Les fonds du F.T.U. sont mobilisés pour renforcer la participation et l'implication des usagers en matière de gestion urbaine par la réalisation de petits travaux permettant d'améliorer sensiblement la qualité de vie dans les quartiers.

Dans ce cadre, les objectifs du F.T.U. sont de :

- Favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants par une aide financière souple et rapide ;
- Promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, à monter des projets, à argumenter, développer la démocratie participative ;

Les fonds sont gérés par la ville. La validation des projets se fait au sein d'un comité de gestion du fonds

Le règlement et l'organisation

- Le règlement détermine la procédure lorsqu'une demande est formulée : règlement remis le jour de l'installation du comité de gestion et joint en annexe du compte rendu

- L'organisation est proposée sous forme d'un schéma (le processus mis en place pour l'instruction des dossiers). Il a été remis lors de l'installation du comité de gestion aux participants et est en annexe du compte rendu

ces 2 outils permettent une transparence sur l'instruction des dossiers

le document de demande d'aide sera disponible sur le site de la ville mais pourra également être demandé à A Vin et à S Dal Pos qui peut accompagner les habitants pour la complétude

Le comité de gestion, selon le règlement, se réunit une fois par trimestre

Nous nous accordons pour proposer, pour le démarrage, de nous réunir chaque fois qu'un dossier sera déposé et complet